



**PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS**

L'ÉCHO DE PETITE-RIVIÈRE

MAI 2022



Avis public et avis de motion	P. 2
Conseil municipal	P. 5
Service incendie	P. 8
Infos communautaires	P. 9

AVIS PUBLIC

ÉTAT ET DÉPÔT des résultats définitifs du scrutin

Municipalité PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANCOIS	Date du scrutin 2022 05 01 Année Mois Jour
-----------------------------------------------	--------------------------------------------------

1. L'état des résultats définitifs du scrutin est le suivant.

a) À la question référendaire suivante, les votes affirmatifs et négatifs se répartissent comme suit :

QUESTION RÉFÉRENDAIRE	NOMBRE DE VOTES POSITIFS	NOMBRE DE VOTES NÉGATIFS
« Approuvez-vous le Règlement no 677-3 modifiant le Règlement de zonage no 603 ayant pour objet de prévoir une distance séparatrice, à l' intérieur de la zone H-1, entre tout bâtiment où est exercé l' usage « résidence de tourisme » et tout bâtiment où est exercé un usage du groupe « Habitation », selon les modalités prévues au Règlement. »	19	59

b) Le nombre de personnes habiles à voter inscrites est de : 132 ;

c) Le nombre de personnes habiles à voter ayant exercé leur droit de vote est de : 78 ;

d) Le nombre de bulletins de vote valides est de : 78 ;

e) Le nombre de bulletins de vote rejetés est de : 0 ;

La majorité va à la faveur de la réponse : positive
 négative

2. Le présent état est déposé au conseil municipal lors de la première séance qui suit le scrutin référendaire.

SIGNATURE



Greffier(-ière) ou secrétaire-trésorier(-ière)

2022-05-05
Année Mois Jour

AVIS PUBLIC

ÉTAT ET DÉPÔT des résultats définitifs du scrutin

Municipalité	Date du scrutin
PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANCOIS	2022 05 01
	Année Mois Jour

1. L'état des résultats définitifs du scrutin est le suivant.

a) À la question référendaire suivante, les votes affirmatifs et négatifs se répartissent comme suit :

QUESTION RÉFÉRENDAIRE	NOMBRE DE VOTES POSITIFS	NOMBRE DE VOTES NÉGATIFS
« Approuvez-vous le Règlement no 677-2 modifiant le Règlement de zonage no 603 ayant pour objet de continger les résidences de tourisme (maximum 100) dans la zone H-1 et de prévoir les modalités relatives à l'application d'un tel contingentement. »	23	55

b) Le nombre de personnes habiles à voter inscrites est de : _____ 132 _____ ;

c) Le nombre de personnes habiles à voter ayant exercé leur droit de vote est de : _____ 78 _____ ;

d) Le nombre de bulletins de vote valides est de : _____ 78 _____ ;

e) Le nombre de bulletins de vote rejetés est de : _____ 0 _____ .

La majorité va à la faveur de la réponse : positive
 négative

2. Le présent état est déposé au conseil municipal lors de la première séance qui suit le scrutin référendaire.

SIGNATURE

Greffier(-ière) ou secrétaire-trésorier(-ière)

2022 05 05
Année Mois Jour

AVIS DE MOTION



**PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS**

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 10^e jour de mai 2022, à dix-neuf heures trente à la salle municipale de Petite-Rivière-Sain-François.

Assistaient sous la présidence de monsieur le maire Jean-Guy Bouchard, François Fournier, Catherine Coulombe, Viviane de Bock, Israël Bouchard, Jacques Bouchard et Bernard Duchesne, tous conseillers(ères) formant quorum.

M. Stéphane Simard, greffier-trésorier est également présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par Bernard Duchesne, que sera présenté lors d'une prochaine assemblée publique, le règlement No 696 pourvoyant à la modification du règlement de zonage numéro 603 dont l'objectif est :

- De remplacer la définition d'Habitation bi-familiale inscrite à l'article 16.1


Jean-Guy Bouchard, maire



**PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS**

CONSEIL MUNICIPAL



Dossiers étudiés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 12 avril 2022

Le conseil municipal de Petite-Rivière Saint-François adopte le règlement no 692 modifiant le règlement de zonage no 603.

Le conseil municipal donne avis de motion pour le règlement no 696 pourvoyant à la modification du règlement de zonage no 603 dont l'objectif est de remplacer la définition d'habitation bi-familiale inscrite à l'article 16.1 et présente le règlement.

Le conseil municipal adopte le règlement no 695 amendant le règlement no 650.

Le conseil municipal conclut l'embauche de madame Roxane Bédard au titre de stagiaire en urbanisme pour l'été 2022.

Le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François entérine l'embauche de madame Roxane Duby, dont l'emploi débutera le 16 mai 2022.

Le conseil municipal octroie une somme de 1 000 \$ à la mise de parcours balisés sur son territoire par et pour le Club Harricana.

Le conseil municipal octroie les sommes de 500 \$ aux pompiers volontaires suivants : Louis Bouchard, Pascal Imbeault, Martin-Claude Bouchard, Pierre-Luc Bouchard et Philippe Bouchard, pour un montant total de 2 500 \$ pour 2022 sous réussite de la formation pompier 1, et ce pendant 3 ans.

Le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière à la PRIMA (Programme d'infrastructures municipales pour les aînés). La municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;

La Municipalité confirme également qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.

Le conseil municipal mandate messieurs Jean-Guy Bouchard, maire et Stéphane Simard, directeur général, pour signer le protocole d'entente relatif à des travaux municipaux avec le promoteur ACXD inc. concernant la réfection de la rue Victoria-Desgagné.

Le conseil municipal octroie une somme de 10 000 \$ par année pour les trois prochaines années afin de réaménager la cour de l'école primaire Saint-François;

La municipalité modifie le régime d'assurance collective actuel en modifiant les options suivantes au 1er juin 2022 :

- L'invalidité de longue durée demeure le choix de l'option A mais sans indexation.
- Le choix de l'option A pour les soins dentaires.

Le conseil municipal accepte la recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme et recommande l'octroi de permis de construction sur le lot 5 377 084.

Le conseil municipal accepte la recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme et recommande l'octroi de permis de construction sur le lot 5 292 168.

Le conseil municipal accepte la recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme et recommande l'octroi de permis de construction sur le lot 5 292 162.

Le conseil municipal accepte la recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme et recommande l'octroi de permis de construction sur le lot 5 377 171.

Le conseil municipal accepte la recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme refuse la demande de permis de construction sur le lot 6 338 618.

CONSEIL MUNICIPAL



Dossiers étudiés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 12 avril 2022

Le conseil municipal accepte la recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme et recommande l'octroi de permis de construction sur le lot 4 292 889.

Le conseil municipal accepte la recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme et recommande l'octroi de permis de construction sur le lot 4 793 067.

Le conseil municipal accepte la recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme et recommande l'octroi de permis de construction sur le lot 4 793 126.

Le conseil municipal accepte la recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme et recommande l'octroi de permis de construction sur le lot 4 791 587

Le conseil municipal confirme formellement l'engagement de la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François à mettre en œuvre, dans un délai de deux (2) ans, un projet Voisins solidaires avec la collaboration des citoyennes et citoyens, ainsi que des organismes du milieu.

Le conseil municipal prend acte du dépôt du certificat résultant du scrutin référendaire.

Le conseil municipal accepte le dépôt du Plan particulier d'intervention du Club Med produit par la firme Prudent tel que déposé et communiqué et que celui-ci fait partie intégrante de la présente comme s'il était ici au long reproduit.

Le conseil municipal prend acte de la liste des permis émis en avril 2022.

Le conseil municipal octroie une somme de 1 000 \$ pour la réalisation de l'événement Québec Méga Trail.

Le conseil municipal fait une proposition d'achat à la Municipalité de Chandler pour l'acquisition de son camion d'intervention incendie;

Cette proposition ne dépasse pas 75 000 \$, plus les frais et les taxes applicables;

Celle-ci soit conditionnel à l'inspection mécanique du véhicule;

Le financement du véhicule sera fait à même le fond de roulement de la municipalité et amortie sur 10 ans à raison d'un remboursement de 7 500 \$ par année, plus les taxes applicables, au fond de roulement;



CONSEIL MUNICIPAL



NOTE

Retrouvez l'intégralité de nos règlements municipaux sur le site internet de la municipalité au www.petiteriviere.com

Vous y trouverez également les comptes rendus des séances du conseil

Les séances du conseil sont de retour en présentiel. Aucune captation ne sera effectuée.

Afin d'assurer une meilleure organisation de la séance, nous vous informons que la 1ère période de questions sera limitée à 15 minutes avec un maximum de 2 questions par personnes.

La 2ème période sera de 30 minutes, il sera permis de poser plusieurs questions si en lien avec l'ordre du jour.

Prochaine séance ordinaire
du Conseil Municipal

EN PRÉSENTIEL
A LA SALLE MUNICIPALE

Mardi le 14 juin 2022 à
19h30

4^e versement des
taxes municipales :
15 juin 2022

SERVICE INCENDIE



RÈGLES À RESPECTER POUR FAIRE UN FEU RÉCRÉATIF

- Le site de combustion doit être à au moins 3 mètres soit 10 pieds de tout bâtiment et de toute matière combustible y compris les arbres et arbustes;
- Le feu doit être fait dans un foyer, un contenant adéquat ou toute installation sécuritaire;
- Toute installation, foyer ou contenant servant à faire un feu récréatif installé depuis 2013 doit être muni d'un pare-étincelles;
- Une personne responsable doit constamment être à proximité du feu;
- Seul le bois doit servir de matière combustible;
- Aucun liquide inflammable ne doit se trouver à proximité du feu;
- Les moyens nécessaires à l'extinction du feu doivent être constamment disponibles à proximité du feu;
- Le feu doit être soigneusement éteint avant que son responsable ne quitte les lieux.

INFO COMMUNAUTAIRES

La municipalité tient à vous rappeler le calendrier de cueillette de matières résiduelles. Vous devez sortir vos bacs la veille de la journée de la cueillette et les retirer le jour de la cueillette. Des constats seront émis aux contrevenants qui dérogent du règlement.

Voici des extraits du règlement no 497 - Relatif à la gestion des matières résiduelles, adopté le 13 août 2012 :

CHAPITRE 5

MODALITÉ DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

PÉRIODE DU DÉPÔT DES BACS

Les matières résiduelles des unités desservies à la rue doivent être déposées après 18:00 la veille du jour prévu de la collecte. Les bacs doivent être retirés dans la même journée que la collecte.

LOCALISATION DES BACS

Le bénéficiaire devra placer les bacs roulants à proximité du trottoir, de la bordure ou de l'emprise de la rue. Toutefois, en aucun cas ils ne doivent être placés dans la rue, sur le trottoir ou sur la piste cyclable.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES NON EFFECTUÉE

Si la collecte des matières résiduelles n'a pas été effectuée par l'entrepreneur le jour prévu de la collecte, le propriétaire, le locataire ou l'occupant de l'unité desservie doit en aviser la MRC de Charlevoix dans un délai maximum de 24 heures.

CHAPITRE 10

DISPOSITIONS PÉNALES ET SANCTIONS

CONTRAVENTIONS

Quiconque contrevient à l'une des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 200\$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne physique, et d'une amende minimale de 400\$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne morale. En cas de récidive, les amendes minimales sont doublées.

Dans tous les cas, les frais de la poursuite sont en sus. Si une infraction se continue, elle constitue jour par jour une infraction distincte.

INFO COMMUNAUTAIRES

L'Expo du
Plateau des Arts

Petite-Rivière-Saint-François

19, 20 et 21 août 2022
au site du
Chalet Gabrielle-Roy



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS

L'EXPO DU PLATEAU DES ARTS INVITÉS 2022



PRÉSIDENTE D'HONNEUR
DU SYMPOSIUM DE PEINTURE
ANNABELLE MARQUIS
Artiste peintre



REPRÉSENTANT LITTÉRAIRE
EXPOSITION "LES TEMPS PRÉSENTS"
GAËTAN LAVOIE
Auteur et réalisateur

Appel aux artistes pour le symposium

Faites parvenir votre dossier d'artiste à
expoplateau@gmail.com
avant le 10 juin 2022

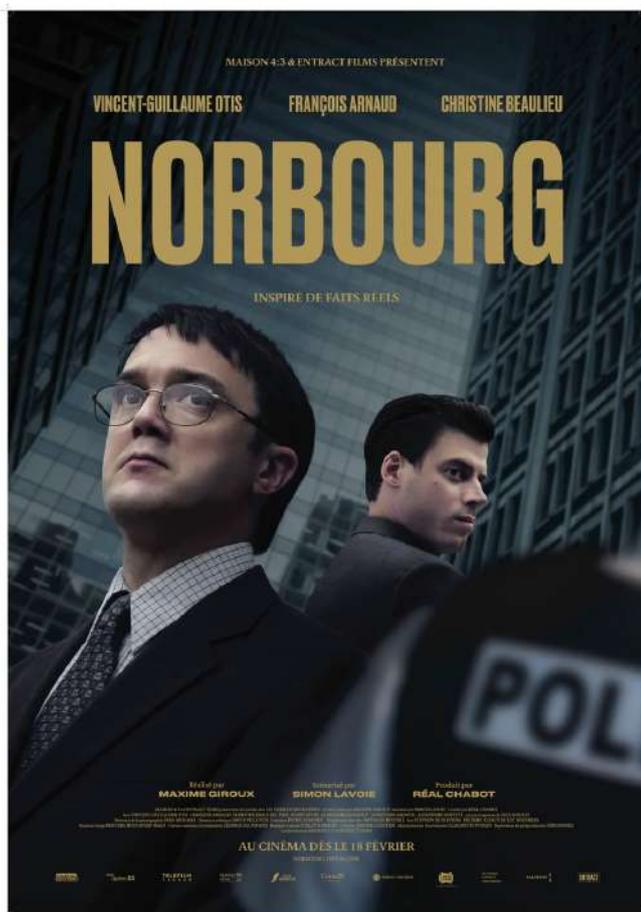
-Tous les détails sur notre site WEB

<https://expoplateau.wixsite.com/desartsprsf/artistes>



Soyons fiers des gens d'ici !

Le saviez-vous ? Simon Lavoie, artiste-cinéaste originaire de Petite-Rivière, a écrit le scénario du film « Norbourg » qui vient de paraître au grand écran ! Vous le croisez sans doute parfois au village, puisqu'il y passe régulièrement du temps avec sa famille et pour se consacrer à l'écriture. Soyons fier de cette belle réalisation et nous vous invitons à regarder son film, qui fait beaucoup parler dans les médias!



Simon Lavoie est renommé grâce aux films qu'il a coécrits et coréalisés avec Mathieu Denis (Laurentie, Ceux qui font les révolutions à moitié n'ont fait que se creuser un tombeau) et ceux qu'il signe seul (Le torrent, La petite fille qui aimait trop les allumettes, Nulle trace).

INFO COMMUNAUTAIRES



ÉCOCENTRES



mrccharlevoix.ca

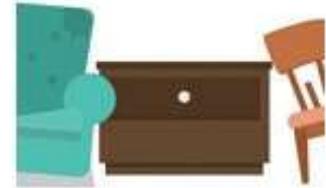
HORAIRE ÉTÉ	
Écocentre	Horaire
Saint-Urbain	À partir du 1 ^{er} avril lundi au samedi 9h00 à 16h45
Écoboutique	À partir du 19 avril Mardi et samedi 10h à 12h & 12h30 à 15h30
L'Isle-aux-Coudres	À partir du 2 avril Mercredi et samedi 9h00 à 16h45
Fermé les jours fériés	



INFO COMMUNAUTAIRES



COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR RÉSERVATION



Réservez avant le 25 mai 2022 à 16 h

- ✓ Téléphone : **418-435-2639** (poste 6012)
- ✓ Courriel : gmr@mrccharlevoix.ca

Il est temps de réserver pour la collecte des encombrants pour : Baie-St-Paul, Les Éboulements, Petite-Rivière-St-François, St-Hilarion, St-Urbain & L'Isle-aux-Coudres.

Les encombrants ne doivent pas peser plus de 125 kg et un maximum de six (6) articles par résidence est autorisé.

INTERDIT:

- Déchets domestiques
- Matériaux de construction
- Pneus
- RDD
- Appareils électroniques
 - (TV, ordinateur etc.)
- Appareils réfrigérants
 - (frigo, cellier, air climatisé, etc.)



Pour plus d'information :
mrccharlevoix.ca ~ 418-435-2639 # 6012

INFO COMMUNAUTAIRES

Le Regroupement des artistes et artisans de Petite-Rivière-Saint-François vous convie à une série d'ateliers de fabrication de jolis supports à plante en macramé. Les rencontres auront lieu dès le 02 juin 2022, soit tous les jeudis après-midi de 13h à 16h au café du Domaine à Liguori



CHALET GABRIELLE-ROY



DANIELLE DUSSEAULT

Artiste en résidence - Printemps 2022

L'autrice québécoise Danielle Dusseault, originaire de Sherbrooke et oeuvrant depuis 1989, a été choisie par le comité de gestion du Chalet Gabrielle-Roy pour occuper la résidence au printemps 2022. Du 26 mai au 26 juin, elle consacrera son temps au carnet littéraire « Écrire en exil »



L'agence de sécurité S3-K9 patrouille sur le territoire de Petite-Rivière-Saint-François toutes les fins de semaine, les vendredis et samedis de 22h à 3h00.

Pour signaler un agissement non conforme au règlement 630 sur la qualité de vie ;

COMPOSEZ LE 418-808-9566

INFO COMMUNAUTAIRES

PROJET COMMUNAUTAIRE RÉCUPÉRER, S'AMUSER ET EMBELLIR!



Le Regroupement des Artistes et Artisans de Petite-Rivière-Saint-François invite des citoyens à peindre des planches à neige recyclées pour fabriquer des bancs publics qui seront installés dans le village en collaboration avec la Municipalité.

Une rencontre aura lieu ultérieurement afin d'expliquer la procédure pour peindre une planche à neige.

La surface des planches sera préparée afin de recevoir vos œuvres et le matériel nécessaire vous sera fourni!

Afin de permettre une belle diversité dans les œuvres, **vous devez soumettre un croquis et votre candidature au comité de sélection avant le 05 juin 2022 à l'adresse suivante :**

regroupementaaprsf@gmail.com

Inscrire : vosre nom complet, adresse, âge et le titre de votre œuvre.

Objet : planche à neige

Pour tous renseignements, communiquer avec Dominique Lord!

418-632-1034

INFO COMMUNAUTAIRES



La Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François est de retour dans Les Fleurons du Québec et tâchera surtout de se faire belle pour accueillir cet été les visiteurs.

Tous les citoyens de Petite-Rivière-Saint-François sont aussi invités à fleurir leurs parterres et à accrocher des jardinières pour que tout le village soit, plus que jamais, coloré et invitant.

SAMEDI 4 JUIN 2022
DE 9H À 12H

Distribution de compost

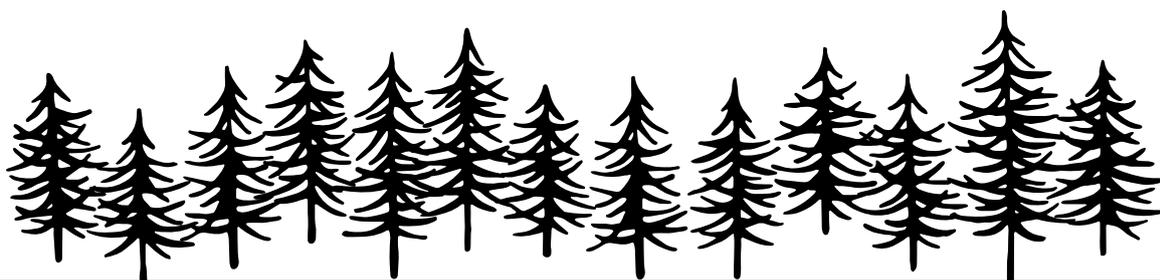
APPORTER VOS CONTENANTS
ET VOS PELLES



Cette même journée des arbres seront distribués pour le

Jour de l'Arbre

Plusieurs essences seront disponibles :
épinettes, pins, tuyas, érables à sucre et
bouleau jaune



INTERNET HAUTE VITESSE

Donner accès à Internet haute vitesse à l'ensemble des foyers, sur le territoire québécois, et ce, le plus rapidement possible, fait partie des priorités du gouvernement du Québec. Le Secrétariat à l'Internet haute vitesse et aux projets spéciaux de connectivité a donc comme mission d'accélérer ce déploiement de services sur l'ensemble du territoire.



La carte interactive est produite en collaboration avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, et les données qu'elle reproduit sont mises à jour périodiquement.

Cette section est mise à votre disposition afin que vous puissiez visualiser l'avancement des chantiers de déploiement de services Internet haute vitesse au Québec, dans des secteurs précis. Pour ce faire, veuillez saisir l'adresse municipale, la ville, la municipalité ou la région administrative du secteur, dans la zone de recherche.

Pour vérifier l'état de votre connexion internet, vous pouvez consulter la carte interactive à l'adresse suivante :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/internet-haute-vitesse-etat-situation?type=adresse&value=&code=>

INFO COMMUNAUTAIRES



Votre Centre d'entraînement Dominique-Maltais (École Saint-François) est fin prêt à vous accueillir dès lundi le 23 mai.

HEURES D'OUVERTURE :

- ▶ Du lundi au vendredi de 6h à 7h45 et de 16h à 22h
 - ▶ Samedi et dimanche de 6h à 22h
- Inscriptions à partir de seulement 25\$/mois ou 160\$/année (adultes) et 15\$/mois ou 125\$/année (étudiants)



Les excursions en kayak à partir du quai de Petite-Rivière avec Katabatik - Aventure dans Charlevoix seront de retour cet été. L'horaire sera bientôt confirmé, mais les sorties doivent avoir lieu du 1er juillet au 17 septembre 2022, selon le cycle des marées.

Depuis Petite-Rivière-Saint-François, vous pagayerez l'estuaire moyen du Saint-Laurent jusqu'à Baie-Saint-Paul. Observez le panorama gigantesque du secteur Ouest de Charlevoix, au pied du Massif, avec l'Isle-aux-Coudres au large et le Mont des Éboulements dans la mire, centre du cratère météoritique. Il s'agit d'une excursion guidée aller simple de 15 kilomètres. Une navette depuis Baie-Saint-Paul vous conduira au lieu de mise à l'eau à Petite-Rivière-Saint-François.



MISE À JOUR BUDGET PARTICIPATIF 2022

Le dépôt des propositions pour l'édition 2022 du Budget participatif est repoussé à l'automne 2022. La date limite ainsi que le nouvel échéancier seront annoncés ultérieurement.

Ce délai permettra aux promoteurs, d'une part, de préparer leur dossier solidement et d'autre part, d'avoir tout le temps nécessaire pour réaliser leur projet durant l'année 2023. Les dossiers peuvent être préparés et déposés à partir de maintenant et seront analysés par un comité au début de l'année 2023.

Pour l'année 2022, le conseil municipal a décidé de dédier 10 000 \$ du Budget participatif à la réalisation de la seconde édition de L'Expo du Plateau des Arts, qui aura lieu du 19 au 21 août.

Hébergement Collectif 2022

Cet été, **cohabitez** avec un travailleur et contribuez au soutien de vos restaurateurs.



Service d'accompagnement **personnalisé**



Revenu de **500\$/mois** par travailleur hébergé



Rencontres **enrichissantes**

Vous habitez dans Charlevoix et souhaitez participer ?

418-617-4015

emploi@agabsp.com

www.agabsp.com/hebergement



CAMP ADOS 2022

Offert par Forum Jeunesse

Le camp ados est un camp d'une journée par semaine où les jeunes peuvent participer à diverses sorties culturelles, sportives, éducatives et ludiques.

*Il est possible de s'inscrire aux 8 activités ou seulement à quelques unes.

EXEMPLE D'ACTIVITÉS :

-  KAYAK
-  GRANDEUR NATURE
-  CHASSE AU TRÉSOR
-  RANDONNÉE
-  FORÊT GOURMANDE
-  VIA FERRATA
-  ÉQUITATION
-  BUNKER DE LA SCIENCE ET MUSÉE

TOUS LES
MARDIS DE
L'ÉTÉ !

10-12 ANS

20\$ PAR
ACTIVITÉ !

MDJ 
PETITE-RIVIÈRE-ST-FRANÇOIS
Forum Jeunesse

IRC |
INSTANCE
RÉGIONALE DE
CONCERTATION

CN
Capitale-
Nationale

MINI COOP DE PRSF

Une première expérience de travail
à mettre dans ton C.V.!



Tu as entre 10 et 15 ans ?

Tu aimerais travailler cet été ?

Tu veux gagner de l'argent ?

La mini coop est pour toi !

3 formations sont, aussi, offertes
afin de bien comprendre le projet et
d'organiser notre été!

POUR LES JEUNES
DE 10-15 ANS!

TOUS LES
VENDREDIS DE
L'ÉTÉ, DÈS LE
2 JUILLET 2022!



LES FORMATIONS:

Les lundis de 17H30 à 20H00

le 30 mai, le 6 juin et le 13 juin!

MDJ

PETITE-RIVIÈRE-ST-FRANÇOIS
Forum Jeunesse



CARREFOUR
jeunesse • emploi
Charlevoix / Côte-de-Beaupré

Pour plus d'information contactez -nous sur la page Facebook
de la MDJ ou par courriel: rlavoieforum@gmail.com

MDJ Le Repère
de PRSF

INFO COMMUNAUTAIRES



Aux membres de la FADOQ nés en MAI

*Joyeux
Anniversaire*



- 01 CÉCILIENNE BOUCHARD
- 02 YVON SIMARD
- 04 DIANE HARVEY
- 10 RITA PELLETIER
- 10 DANIELLE BOUCHARD
- 13 MARIE-DANIELLE BOUCHARD
- 16 GERMAIN LAVOIE
- 23 RENÉE LAVOIE
- 26 FLORENT CÔTÉ

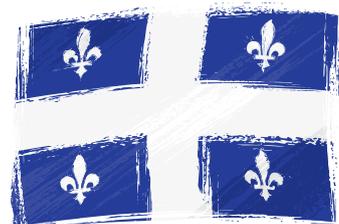
Aux membres de la FADOQ nés en JUIN

- 20 SERGE THÉRIAULT
- 25 RENÉE BOUCHARD
- 28 PIERRE BOUCHARD
- 30 RITA PELLETIER



Bonne Saint-Jean !

Le 24 juin 2022 une fête de la Saint-Jean Baptiste se déroulera au quai de Petite-Rivière



Voici l'horaire préliminaire :

16:00 rallye pour les minis et maquillage de 2 à 8 ans

17:00 menu spécial de la St-Jean au Casse-Croute du Quai

18:00 activité de château de sable sur la plage (INSCRIPTION OBLIGATOIRE)

20:00 feu de joie et chansonnier

21:00 feux d'artifices

Pour l'occasion !

Le camping du quai

sera ouvert du 23

au 27 juin.

Gratuit pour tous !!

**Sans eau ni
électricité**

PREMIER ARRIVÉ

PREMIER SERVIT !

Plein de surprises vous attendent !!!



Inscription obligatoire pour l'activité sur la plage.



Contactez Aline Dufour

418.760.1050 poste 6106



adj3@petiteriviere.com

